



L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

L'OMS est l'autorité directrice et coordinatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international au sein du système des Nations Unies. Elle est chargée de diriger l'action sanitaire mondiale, de définir les programmes de recherche en santé, de fixer des normes et des critères, de présenter des options politiques fondées sur des données probantes, de fournir un soutien technique aux pays, de suivre et d'établir les tendances en matière de santé publique. La Constitution de l'OMS est entrée en vigueur le 7 Avril 1948, anniversaire marqué tous les ans par la journée Mondiale de la Santé..

Par l'intermédiaire de l'OMS, les gouvernements peuvent s'attaquer ensemble aux problèmes de santé de portée mondiale et contribuer au bien-être des populations.

Au 21ème siècle, la santé est une responsabilité partagée qui suppose un accès équitable aux soins essentiels et la défense collective contre des menaces transnationales.

Gouvernance de l'OMS

Le but de l'OMS, tel que défini par sa constitution, est d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible. La Constitution définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

L'OMS compte 193 pays et deux membres associés. Ils se réunissent chaque année à l'Assemblée Mondiale de la Santé à Genève pour décider de la Politique de l'Organisation, approuver son budget et, à intervalles de cinq ans, nommer le Directeur Général. Ils sont assistés dans leur tâche par les 34 membres du Conseil Exécutif, élus par l'Assemblée de la Santé. Six comités régionaux se consacrent aux questions de santé de nature régionale.

Qui sont les partenaires de l'OMS en matière de santé ?

L'OMS et ses Etats Membres collaborent avec de nombreux partenaires, dont d'autres organismes des Nations Unies, des donateurs, des organisations non gouvernementales, des centres collaborateurs et le secteur privé.

Le programme d'action de l'OMS

L'OMS opère dans un environnement incroyablement complexe et en mutation rapide. Les limites de l'action de santé publique se sont estompées, débordant sur d'autres secteurs qui ont une incidence sur les possibilités et les résultats sanitaires. L'OMS entend relever ces défis grâce à un programme en six points. Ces six points concernent deux objectifs sanitaires, deux besoins stratégiques et deux approches opérationnelles.

- 1- Promouvoir le développement
- 2- Favoriser la sécurité sanitaire
- 3- Renforcer les systèmes de santé
- 4- Exploiter la recherche, l'information et les données factuelles
- 5- Renforcer les partenariats
- 6- Améliorer la performance

L'OMS atteint ses objectifs en exécutant des fonctions essentielles:

- jouer le rôle de chef de file dans les domaines essentiels pour la santé et créer des partenariats lorsqu'une action conjointe est nécessaire;
- fixer les priorités de la recherche et inciter à acquérir, appliquer et diffuser des connaissances utiles;
- fixer des normes et des critères et en encourager et suivre l'application;
- définir des politiques conformes à l'éthique et fondées sur des données probantes;
- fournir un appui technique, se faire l'agent du changement et renforcer durablement les capacités institutionnelles;
- surveiller la situation sanitaire et évaluer les tendances en matière de santé.

Fonctions essentielles de l'OMS

A travers ses activités, l'OMS se consacre aux objectifs suivants :

- Identifier les domaines essentiels pour la santé et créer des partenariats lorsqu'une action conjointe est nécessaire ;
- Fixer les priorités de la recherche et inciter à acquérir, appliquer et diffuser des connaissances utiles
- Fixer des normes et des critères, encourager et suivre leur mise en application ;
- Définir des politiques conformes à l'éthique et fondées sur des données probantes ;
- Fournir un appui technique, se faire l'agent du changement et renforcer durablement les capacités institutionnelles ;
- Surveiller la situation sanitaire et évaluer les tendances en matière de santé ;

Programme du Bureau pour le Liban

Le Liban est un membre actif de l'OMS depuis le 19 Janvier 1949, date à laquelle il a adhéré à la Constitution de l'OMS. L'équipe du Bureau pour le Pays, sous la direction de

son représentant, œuvre en étroite collaboration avec les autorités nationales pour formuler et mettre en œuvre des politiques et stratégies de santé adaptées et pour harmoniser avec l'action sanitaire internationale. Ces programmes collaboratifs sont conformes au programme général de l'OMS, qui fixe les objectifs et les cibles des opérations de santé mondiale.

Programmes/Activités au Liban

L'OMS fournit un soutien direct technique, administratif et financier, aux différents programmes (JPRM) conjoints de l'OMS avec le Ministère de la Santé, visant à améliorer l'état de santé de la population libanaise et à renforcer la gestion et le système de fonctionnement du secteur santé. Les aires de travail liées au programme principal comprennent :

- Le contrôle des maladies transmissibles
- Le Programme Etendu d'Immunisation (PEI)
- Le programme de Tuberculose
- Le programme de Polio
- Le programme National du SIDA
- Le programme des maladies non transmissibles
- La santé mentale (SM)
- Le programme Santé de l'Enfant et de l'Adolescent (SEA)
- Le programme Santé du 3^{ème} Age
- L'initiative Sécurité Maternelle
- Le programme Préparation et Riposte à l'Urgence
- La crise au Liban : Plan de Rétablissement rapide.
- La promotion d'un style de vie sain : programme Santé scolaire.
- Le programme contre le Tabagisme
- Politique de santé et programme de planification familiale
- Le programme Santé environnementale
- Le programme Santé du travail
- Le programme Salubrité des aliments
- Le programme Soins de Santé Primaire (SSP)
- Le programme Information Santé et Télécommunications
- La politique nationale sur les Produits Thérapeutiques basée sur le Programme Essentiel des Médicaments

En temps de crise et d'urgence médicale :

L'OMS, tête de file des agences, se mobilise pour garantir :

- L'évaluation de la santé et le dépistage
- La coordination des opérations de santé
- Le traitement des lacunes et des manques
- L'amélioration des compétences locales

Pour plus d'informations sur le programme et les activités de l'OMS :

Dr. Houssain Abouzaid, Représentant de l'OMS au Liban

Dr. Alissar Rady, Officier Professionnel National

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Place du Musée, Immeuble de la Direction Principale de l'Université Libanaise,
4^{ème} étage

Près le Ministère de la Santé Publique

BP 5391, Beyrouth, LIBAN

Tel : 961-1-612970/1/2

Fax : 961-1-612973

E-mail: registry@leb.emro.who.int

URL : www.leb.emro.who.int